

## **Sénégal : Pour une nouvelle politique de développement industriel innovant**

Nos PME<sup>1</sup>/PMI et ETI<sup>2</sup> rencontrent essentiellement l'épineux problème de solvabilité financière, mais au-delà de cette difficulté tant décriée elles rencontrent aussi des difficultés d'ordre stratégique, de développement commercial tant au niveau national qu'international. Et nous devons placer le défi de l'**innovation** au cœur de nos politiques économiques et industrielles pour l'essor de nos entreprises. Pour se faire nous devrions aider nos entreprises à allouer une enveloppe conséquente dans leurs activités de « recherche et développement ». La mise en place de **crédit d'impôt innovation** nous semble être une approche à explorer.

Les PME/PMI/ETI sénégalaises constituent un levier majeur dans le développement économique de notre pays, elles constituent au moins 80 % du tissu industriel selon l'ADPME malgré leur combat quotidien pour exister face à leurs difficultés récurrentes liées au financement, à la trésorerie, à l'investissement et aux débouchés commerciaux. Ces entreprises ont besoin d'une attention particulière de l'Etat dans le cadre des politiques mises en place pour les aider à faire face à ces difficultés. Même si des signaux encourageants se manifestent notamment dans un contexte de croissance améliorée (nous enregistrons une croissance de 4.8%<sup>3</sup> au deuxième trimestre 2013 contre 3,1% à la même période de l'année précédente).

Quant aux grandes entreprises sénégalaises, elles sont également confrontées, depuis des années à des problèmes chroniques de compétitivité qui se sont répercutés sur leur trésorerie et sur leur solvabilité. Ce sont des entreprises qui devraient constituer le fleuron de notre économie nationale, il s'agit entre autres, de la SAR<sup>4</sup>, des ICS<sup>5</sup> et de la SENELEC<sup>6</sup>. Sans le soutien volontariste de l'Etat dont elles bénéficient, elles auraient disparu du paysage économique de notre pays malgré leur situation de monopole tant leurs modèles économiques ne sont pas tenables à moyen et long terme.

En récapitulatif de ces difficultés que rencontrent nos entreprises, voici celles que nous considérons comme étant les plus nocives pour la compétitivité de notre économie:

- 1°) Difficultés financières chroniques qui découlent d'un manque de fonds propres
- 2°) Dysfonctionnements opérationnels dus à l'absence de renouvellement des outils industriels. Ce problème est un pendant de la politique d'investissement au sein de nos entreprises.
- 3°) Cohérence stratégique.
- 4°) Fautes de gestion et mode de fonctionnement découlant de la capacité des dirigeants à mener à bien leurs missions.
- 5°) Vulnérabilité face aux chocs exogènes qui ont renchéri les coûts des facteurs de production (énergie et matières premières)

Remédier à ces difficultés nous aidera à assurer le développement de notre tissu économique et industriel, source de création de valeur et d'emploi, à travers des PME/PMI /ETI solides et dynamiques qui feront l'excellence de notre production nationale afin de constituer un socle harmonieux d'appui et d'émergence économique et sociale.

---

<sup>1</sup> Petites et Moyennes Entreprises/Industries: moins de 50 salariés pour les petites et moins de 500 pour les moyennes

<sup>2</sup> Entreprises de Taille Intermédiaire : Entreprises de moins de 5000 salariés

<sup>3</sup> Source Agence National de la Statistique et de la Démographie

<sup>4</sup> Société Africaine de Raffinage

<sup>5</sup> Industries Chimiques du Sénégal

<sup>6</sup> Société nationale d'électricité

## **I°) Quelles stratégies pour renforcer la performance de nos entreprises ?**

Nous analyserons d'abord les stratégies susceptibles d'avoir des influences directes au niveau de la performance de nos entreprises. Ceci passe nécessairement par une analyse de l'environnement qui agit sur leur niveau de compétitivité. Améliorer ces leviers permettra d'influencer la politique des entreprises et booster leur performance.

### **A- Des difficultés financières et de la problématique de financement des entreprises**

Les taux d'intérêts trop élevés constituent un frein aussi bien à l'investissement des entreprises privées qu'à leur propension à recruter. La frilosité des banques est un vrai handicap dans l'élan de développement des entreprises : les banques commerciales ne jouent pas le jeu, les PME ne représentent que 16% du portefeuille des banques. Il faut noter que depuis le 16 mars 2013, le taux directeur de la BCEAO a baissé et est passé de 3 à 2,75%, mais les banques commerciales n'ont pas répercutées cette baisse dans leur taux d'intérêt pour les prêts accordés aux entreprises et aux particuliers. L'Etat devrait pousser les banques commerciales à jouer leur rôle de prêteurs de premier ordre pour faire fonctionner l'économie et non pas en devenir un frein. Ce point est fondamental pour accroître les investissements des entreprises privées et augmenter leur productivité.

Etant donné la faible rentabilité des PME/PMI/ETI dans notre pays, un taux d'intérêt à deux chiffres des prêts bancaires n'est pas acceptable. Nous demandons à l'Etat d'encourager les investissements dans les entreprises à travers des prêts bancaires destinés à l'investissement dont le taux d'intérêt ne devrait dépasser 6% soit l'équivalent du double du taux directeur de la BCEAO. En contrepartie la banque prêteuse peut hypothéquer l'outil de production dans un mécanisme similaire au crédit-bail pour obtenir la confiance de chacune des parties. Nous précisons que dans la zone Euro pour un taux directeur de 0.5% les banques commerciales revendent cet argent aux entreprises à 3.58%<sup>7</sup> en moyenne. Nous pensons que rien ne justifie du taux d'intérêt de 11% dans certains cas au Sénégal. Cette question est cruciale et devrait être prise en compte par les pouvoirs publics dans leur rôle d'arbitre entre les différents acteurs du système bancaire même si nous savons que le Sénégal a eu le meilleur taux d'intérêt moyen de la zone UEMOA en 2012 devant la Côte d'Ivoire<sup>8</sup>, des disparités existent malgré tout au niveau national.

Il se trouve aussi que nous avons l'un des réseaux bancaires les plus diversifiés en Afrique de l'ouest et il serait dommage de ne pas en profiter pour développer nos entreprises et rehausser le niveau de vie des sénégalais à travers des prêts responsables. Tout cela devrait contribuer à notre développement et au bien-être collectif.

Il faudrait également explorer de nouveaux types de financements innovants dans le réseau bancaire à travers la finance islamique. Les différents financements publics qui existent ou qui seront en place avec le FONSIS et la BNDE<sup>9</sup> constitueront des compléments qui permettront d'allier une optimisation de la trésorerie des entreprises à travers une diversification de leurs activités ou par l'amélioration de la qualité des produits et services ; ce qui permettra de gagner de nouvelles parts de marché au niveau national ou de conquérir de nouveaux marchés à l'international.

Néanmoins il faut noter la hausse en volume des crédits bancaires accordés au secteur privé. Cette hausse est à soutenir, au mois de juillet 2013 elle a été de +30,6 milliards de F Cfa par rapport à Juin et les encours de crédits passent de 2230,3 à 2260,9 milliard de F CFA sur la même période selon le point mensuel de conjoncture du mois d'août de la DPEE<sup>10</sup>. Les crédits alloués au secteur primaire sont clairement insuffisants selon le tableau suivant, quand on sait que l'état fait du secteur primaire à travers l'agriculture, une de ses priorités. Nous espérons que cette hausse aura bénéficié à nos entreprises pour financer leurs investissements et contribuer de façon durable à leur principal rôle de créateur de richesse.

---

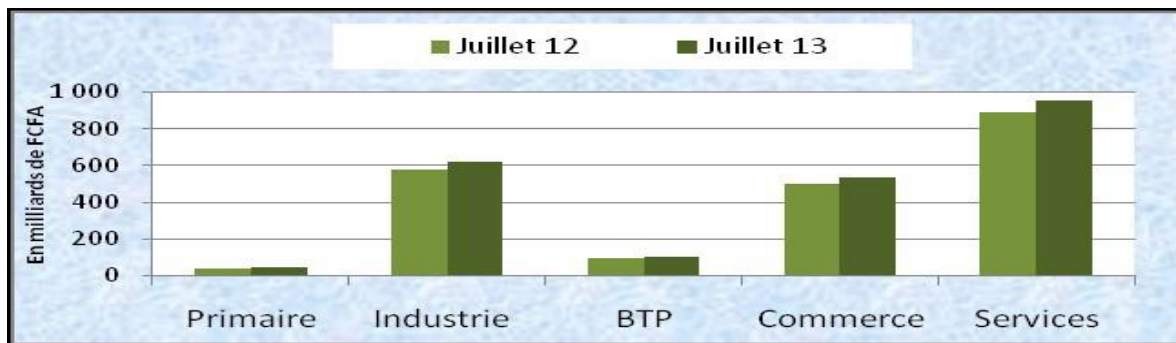
<sup>7</sup> pour les prêts bancaires supérieurs à 2 ans et à taux fixe, réservé aux entreprises et aux professionnels au 30 septembre 2013: <http://business.lesechos.fr/entrepreneurs/gestion-finance/chiffres/780-taux-effectif-global-moyen-en-25712.php>

<sup>8</sup> [http://www.sudonline.sn/le-systeme-risque-gros\\_a\\_15971.html](http://www.sudonline.sn/le-systeme-risque-gros_a_15971.html)

<sup>9</sup> Banque Nationale de Développement Economique

<sup>10</sup> Direction de la prévision et des études économiques

Tableau comparatif de la répartition sectorielle des crédits à l'économie en juillet 2012 et juillet 2013<sup>11</sup>

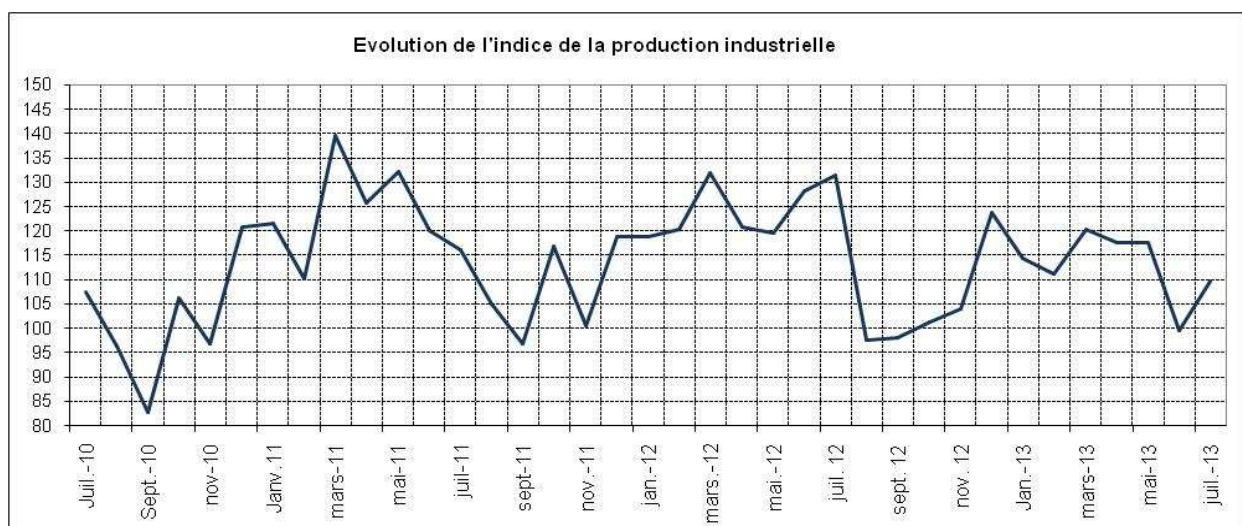


Le rôle de l'Etat demeure encore important dans la régulation économique au regard de la dépendance des entreprises à la commande publique ; et du faible taux de financement de notre économie évalué à 31% du PIB quand dans les pays émergents ce taux est entre 60 et 85% de leur PIB. Cette dépendance engendrant des encours de créances trop importants qui sont souvent le résultat des retards de paiements auprès du secteur privé. Ceci crée un problème de trésorerie récurrent pour nos entreprises de toute taille et de facto entraîne une baisse de leurs investissements. Cette baisse des investissements se fait ressentir souvent sur le niveau des embauches ce qui constitue un cercle vicieux car l'insuffisance des investissements des entreprises entraîne une production faible, qui ne pourra répondre à une demande supérieure, si celle-ci existe, et tout cela combiné entraîne une faible croissance économique et une faible création d'emploi.

Il est indéniable que les entreprises sénégalaises ne peuvent encore se passer des investissements publics, l'Etat étant un acteur économique de taille dans notre type d'économie surtout dans le domaine des infrastructures de base (routes, hôpitaux, écoles, énergies, eaux, accès à internet...). Elles devraient quand même s'atteler à conquérir de nouveaux marchés et diversifier leurs activités afin de réduire leur dépendance vis à vis des marchés publics. Le commerce interafricain est une opportunité réelle pour trouver de nouveau marché comme nous le verrons plus tard.

## B- Des dysfonctionnements opérationnels

L'absence ou le manque de renouvellement des outils industriels est le principal problème dans nos entreprises. Les dysfonctionnements se reflètent au niveau de notre production industrielle qui est restée quasi-stable sur les trois dernières années<sup>12</sup>.



<sup>11</sup> Source: [http://www.dpee.sn/IMG/pdf/point\\_conj\\_aout\\_2013.pdf](http://www.dpee.sn/IMG/pdf/point_conj_aout_2013.pdf)

<sup>12</sup> Le tableau est tiré des statistiques de l'ANSD (base 100 en 2006).

Source: [http://www.ansd.sn/publications/conjoncturelles/IHPI/mensuelle/IHPI\\_07\\_13.pdf](http://www.ansd.sn/publications/conjoncturelles/IHPI/mensuelle/IHPI_07_13.pdf)

Les variations montrent que notre indice de production industrielle n'a pas eu une évolution uniforme durant cette période. Elle a quand même atteint un niveau record en mars 2011 avant de s'effondrer et de retrouver un niveau équivalent à l'année de référence (2006). Nous déplorons que la production industrielle reste dépendante des aléas conjoncturels (dettes de l'Etat, cours du pétrole, etc.) et structurels (fourniture d'électricité de la SENELEC) qu'il faudra essayer de maîtriser le mieux possible.

Le vieillissement des outils de production est la première cause de manque d'efficacité et de productivité au sein de nos entreprises. Ces outils constituent malgré tout nos seuls moyens de production et demeurent également la source de défaillance opérationnelle de nos entreprises

D'autres facteurs externes de dysfonctionnement de nos entreprises sont également à relever, dont le plus impactant est notre déficit énergétique qui ralentit sensiblement notre productivité et par voie de conséquence notre compétitivité. Ces coupures d'électricités endommagent également certains des outils de production des entreprises et limitent considérablement leur marge de manœuvre.

### **C- Du problème de cohérence et de mise en place des stratégies**

Cette étude appelle aussi à aborder les problèmes d'ordre endogène c'est-à-dire qui sont internes à l'entreprise et à son environnement. Certaines grandes entreprises comme la SAR, les ICS et la SENELEC ont un rôle stratégique sur le plan national, elles devraient intégrer la liste de priorité nationale au même titre que la sécurité intérieure. Et nous reprochons à ces entreprises de ne pas avoir de stratégies cohérentes et claires qui leur permettraient de se projeter plus sereinement dans le futur, avec un plan de développement bien établi accompagné de revues périodiques entre le gouvernement et leurs conseils d'administration, pour une évaluation à priori et à posteriori de leurs stratégies et éventuellement procéder à des recadrages si nécessaire. Car sans vision stratégique bien définie, claire et cohérente, il ne peut y avoir d'efficacité organisationnelle, opérationnelle et de développement commercial de nos entreprises.

Ces problèmes de cohérence stratégique doivent trouver leurs solutions dans les différentes façons de faire de nos PME/PMI/ETI et grandes entreprises avec notamment plus de pro-activité et d'anticipation à travers différents scénarios stratégiques possibles et non pas subir les aléas qui surviennent dans leurs environnements et qui sont souvent prévisibles.

Des outils de planification stratégique harmonisés doivent être adoptés par nos PME/PMI/ETI pour éviter des problèmes de cohérence stratégique afin d'acquérir de nouveaux savoirs faire qui agiront sur leur savoir être en tant qu'entreprises conquérantes et créatrices de valeur.

Par ailleurs, notre pays est entrain de se doter du Fonds d'Investissement Stratégique (FONSIS) qui sera financé à hauteur de 500 milliards de francs CFA et de la BNDE. Ce fonds aura pour rôle de faire des arbitrages stratégiques et sectoriels et préparer l'avenir économique du Sénégal. Nous saluons cette initiative. De notre point de vue le premier rôle du FONSIS devrait être de garantir la pérennité des entreprises publiques, parapubliques ou privées si leur dysfonctionnement devrait perturber l'ordre public (SDE, SONES, SUNEOR, etc..). Le FONSIS devra moderniser et renforcer la compétitivité de notre pays, en favorisant l'investissement et l'innovation dans les secteurs qu'on jugera prioritaire, générateurs d'emploi et de croissance.

Nous pensons que le gouvernement doit accompagner les entreprises à travers du FONSIS, de l'amorçage jusqu'à leur maturité et impliquer dans sa stratégie de financement un partenariat adéquat avec les collectivités locales au niveau régional pour trouver des solutions de financement adaptées à chaque étape de la vie de nos entreprises :

- Aide aux entreprises dans leurs premiers besoins d'investissement : création, garantie avec l'apport du FONGIP<sup>13</sup> et amorçage;
- Soutien de la croissance des PME/PMI/ETI partout au Sénégal : capital-risque et développement, cofinancement, garantie, "build-up"<sup>14</sup> si nécessaire ;

---

<sup>13</sup> Fonds National de Garantie et d'Investissements Prioritaires

- Renforcement des ETI dans leur développement et leur internationalisation : capital développement, cofinancement, crédit export, accompagnement à la recherche de nouveaux marchés ;
- Participation au rayonnement des grandes entreprises et stabilisation de leur capital, prise de participation importante de l'Etat dans certaines sociétés nationales en impliquant la Caisse des Dépôts et consignations
- pour orienter leurs stratégies, face aux objectifs, crédit export, et accompagnement à moyen et long terme en synergie parfaite avec l'ADPME

Concernant la répartition du FONDIS nous suggérons que le tiers du fonds revienne au traitement des problématiques immédiates auxquelles sont confrontés nos PME/PMI/ETI (trésorerie, fonds propres, etc.) et au financement de l'innovation.

Les 40% pourront servir à redynamiser les grandes entreprises nationales: résoudre les problèmes de financements immédiats (fonds propres et projets de développement, et l'accompagnement dans la recherche de nouveaux marchés), mettre en place des centres de « recherche et développement » pour stimuler la **créativité** qui renforcera leur capacité de production.

Le reste du fond servira à soutenir et à financer les entreprises artisanales et les aider à se moderniser pour encore attirer plus de jeunes vers les métiers dans les secteurs de la pêche, de l'artisanat (menuiserie, maçonnerie, plomberie, etc.) et dans les métiers de l'avenir liés à l'émergence nécessaire à une économie verte dans notre pays.

## **II°) Accroître notre croissance économique passera par la stimulation de la production et du commerce interafricain.**

L'importance de nos importations et la faiblesse de nos exportations révèlent bien l'insuffisance de notre production nationale et montre surtout notre dépendance vis-à-vis de l'étranger sur les besoins primaires. Et l'histoire à montrer qu'il est difficile de se développer sans assurer son autosuffisance alimentaire et en assurer la production de besoins primaires.

Le dynamisme de la demande locale est aussi un point important pour les entreprises, d'abord c'est ce qui leur permet de se projeter plus sereinement dans le futur, à travers le crédit pour les investissements, le recrutement, l'innovation et le lancement de nouveaux produits.

Au Sénégal, nous disposons d'une demande nationale assez dynamique et suffisamment forte pour permettre aux entreprises de prendre certains risques commerciaux.

La stratégie la plus adaptée pour nos entreprises serait de répondre au mieux à la demande locale en premier pour ensuite exporter le surplus pour celles qui désirent explorer sur le marché international, c'est la stratégie la plus simple et la plus rentable à long terme hormis les entreprises exclusivement tournées à l'export à qui il faudra trouver un business modèle adapté..

Nous devons aussi nous intéresser au commerce interafricain qui prend un essor particulier avec des débouchés certains pour nos exportations vers les marchés africains. L'aide à l'export des PME doit être encouragée et privilégiée par nos pays. Le marché africain est une bonne option dans la stratégie d'exportation de nos entreprises. Le tableau ci-dessous résume la part des échanges du Sénégal avec le reste du monde, nous notons une augmentation de 22% de nos échanges avec l'Afrique en dix ans, mais c'est encore insuffisant.

---

<sup>14</sup>Suite d'acquisitions financées essentiellement par endettement, menées par une entreprise reprise en LBO( Leveraged Buy Out) destinée à constituer un groupe plus important, plus rentable grâce aux synergies mises en oeuvre et donc avec une meilleure valorisation pour ses actionnaires lors de sa cession ultérieure

		<b>Pourcentage total des exportations-importations du Sénégal avec reste du monde</b>							
		Africa		Avec Europe		Avec l'Amérique		Avec l'Asie	
<b>Pays</b>		1996-2000	2007-2011	1996-2000	2007-2011	1996-2000	2007-2011	1996-2000	2007-2011
Exportation	<b>Sénégal</b>	<b>25,40%</b>	<b>48%</b>	<b>44,50%</b>	<b>22,90%</b>	<b>1%</b>	<b>0,60%</b>	<b>16,30%</b>	<b>16%</b>
Importation		<b>16,40%</b>	<b>17%</b>	<b>56,60%</b>	<b>46,60%</b>	<b>5,10%</b>	<b>3,70%</b>	<b>13,90%</b>	<b>22,60%</b>

*Source:* United Nations Conference on trade and development: *Economic development in Africa, intra-africa trade: unlock private sector dynamism, Report 2013*

Les échanges interafricains restent encore à développer même si celle-ci progresse, il y a de la marge pour nos entreprises pour conquérir des parts de marché sur le continent.

L'export vers les marchés africains doit passer à travers la coopération inter-entreprise connue sous le nom de **Cluster**<sup>15</sup> (regroupement ou associations d'entreprises de même secteur, technologique, productique, ou manufacturières, etc.), comme cela se fait en Allemagne ou aux Etats-Unis et qui constituent aujourd'hui les meilleurs exemples de réussite.

Ce sont les types de mesures qu'applique l'Allemagne depuis des années pour produire mieux et bien afin d'exporter davantage leurs produits les plus innovants dans le monde entier ; le secteur automobile allemand est un bon exemple de réussite avec plusieurs milliers de PME sous-traitantes. Le secteur emploie plus de 940 000 salariés selon l'INSEE<sup>16</sup>.

### **Conclusion :**

Il ressort de cette première analyse sur un sujet aussi vaste qu'il est possible d'améliorer la performance de nos entreprises et qu'il est urgent d'agir pour assainir notre environnement afin d'aider celles-ci à être plus compétitives pour produire beaucoup et mieux. Cela conduira aux économies d'échelles qui entraînent la baisse des prix de façon durable et rentable pour les entreprises sans que l'Etat n'ait besoin d'intervenir.

Une bonne santé des entreprises est d'abord la base pour un pays qui désire avoir une croissance robuste, plus de création d'emplois et plus de recettes fiscales. L'Etat doit aussi assurer sa mission avec la construction des infrastructures de bases sur l'ensemble du pays afin de créer de nouveaux pôles de développement économique sur toute l'étendue du territoire, favoriser la création d'entreprises et attirer davantage des investissements étrangers.

La mise en place de ces différentes mesures donnera la possibilité au Sénégal d'être sur la voie de l'émergence et de devenir un marché attractif en matière d'investissement dans tous les domaines de l'économie. Ce que les autres ont réussi, nous pouvons également le faire sans pour autant suivre le même cheminement mais s'inspirer des bonnes pratiques et mener à bien les différentes réformes structurelles de notre économie.

### **Nos recommandations :**

R1 Les entreprises devraient renouveler leur outil de production vieillissant pour obtenir un avantage compétitif face à la concurrence des produits importés et accroître leur production dans la durée : mettre en place une politique d'incitation fiscale en instaurant le crédit impôt innovation<sup>17</sup> et/ou le Crédit impôt recherche<sup>18</sup>

R2 L'ADPME<sup>19</sup>, ASEPEX<sup>20</sup> et, la Bourse nationale de Sous-traitance et de Partenariat devront jouer pleinement leur rôle de soutien et de conseils aux entreprises et associations d'entreprises dans leur développement et les

<sup>15</sup> <sup>15</sup> Le cluster est un ensemble de décideurs qui créent et entretiennent un système relationnel leur permettant d'augmenter leurs opportunités d'affaires et de croissance. L'intérêt premier du cluster est de détecter dans son environnement les facteurs favorisant sa croissance.

<sup>16</sup> Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (France):

[http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=12847&page=dossiers\\_de\\_profils/DP\\_89/DP\\_89\\_2.htm](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=12847&page=dossiers_de_profils/DP_89/DP_89_2.htm)

<sup>17</sup> La mise en place du « crédit impôt innovation » stipule de définir ce qu'est l'« innovation » dans le cadre de cette mesure dans le code des impôts

<sup>18</sup> La mise en place du « crédit impôt recherche » doit être étudiée avec parcimonie car ce dispositif pourrait être abusif en faveur des entreprises si celui-ci n'est pas bien cadré

<sup>19</sup> Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises

<sup>20</sup> Agence Sénégalaise de Promotion des Exportations

aider à exporter davantage leurs produits ou services, avec plus d'accompagnement **et être le socle pour la création de Cluster.**

R3 Nous suggérons que l'Etat négocie avec le patronat et les syndicats, la mise en place de la règle des « trois tiers ». Cette règle de répartition en trois tiers des bénéfices serait la suivante: un tiers pour les actionnaires «sous forme de dividendes», un tiers «réinvestis dans l'entreprise pour financer son développement par l'investissement sur son outil de production» et un tiers «pour les salariés» sous forme de participation. Ils pourront discuter sur les modalités d'éligibilité des entreprises à cette règle. Elle répondra ainsi à l'arbitrage nécessaire entre :

- le souhait légitime des actionnaires de gagner de l'argent avec les entreprises
- la demande des salariés d'être associés aux bénéfices des entreprises dont ils ont contribué à créer la richesse
- et le nécessaire besoin d'investissement dont a besoin nos entreprises sans être victime des intérêts des actionnaires ou des salariés.

R4 Développer une relation de confiance entre les acteurs politiques et du monde des entreprises, à travers des relations saines et mieux organisées. Mettre en place des rencontres périodiques pour recueillir les besoins des acteurs économiques et sociaux.

R5 La protection sociale des salariés doit également être renforcée pour permettre aux entreprises d'atteindre leur objectif, avec une plus grande implication des salariés en tant que partie prenante dans la gouvernance des entreprises.

R6 Réforme du droit des sociétés pour plus de souplesse depuis la création jusqu'à la liquidation d'une entreprise (aller plus loin que l'OHADA<sup>21</sup>). Améliorer le processus avec des tribunaux de commerce efficaces et instaurer la culture de l'arbitrage.

*Illustration:* La complexité et la lenteur administrative nous a privé de l'implantation de FedEx, société américaine de courrier et de logistique, dont elle voulait faire du Sénégal un hub sous régional à côté du nouvel aéroport Blaise Diagne. Mais celle-ci a finalement décidé de ne pas s'implanter au Sénégal pour le moment. La simplicité dans les démarches administratives est source d'attraction et de création de valeur pour les entreprises nationales et internationales, c'est l'un des points forts qui contribue à l'attraction de Singapour aujourd'hui.

R7 Mettre en place des politiques macro-économiques qui sont plus en phase avec le tissu socio-économique de notre pays, en privilégiant les secteurs porteurs (agriculture, industries, mines, etc.) et les secteurs au fort potentiel (télécoms, services offshore et zones franches industrielles et commerciales détaxées, etc.).

R8 Mise en place d'une bourse nationale de participation aux entreprises : Cette mesure permettrait de mieux orienter l'épargne des particuliers et professionnels du pays aux fins d'investissements dans les entreprises de taille moyenne et intermédiaire.

R9 Allègement du taux global de taxation sur les sociétés pour encourager à la création d'entreprise et inciter celles-ci à davantage embaucher et à investir. Ceci permettra d'attirer plus d'investisseurs. Le taux global de taxation et d'imposition qui est de 48,5%<sup>22</sup> chez nous selon le dernier rapport Doing business 2013 devrait être progressivement réduit au profit d'un crédit d'impôt à l'investissement à mettre en place.

---

<sup>21</sup> Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires

<sup>22</sup> <http://français.doingbusiness.org/data/exploreeconomies/senegal#paying-taxes>